COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES OTTAWA - CANADA

Nº 40

PUBLIER IMPLDIATEMENT
MERCHEDI, LE 31 MAI 1961.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
M. Howard Green, annonce aujourd'hui que, en conformité
d'un accord entre les gouvernements du Canada et de
l'Afrique du Sud, le haut-commissaire du Canada en Union
Sud-Africaine et le haut-commissaire de l'Union SudAfricaine au Canada prennent, à partir d'aujourd'hui,
31 mai, la désignation d'ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire et que la préséance des deux représentants
au sein des corps diplomatiques respectifs n'est pas
modifiée par ce changement de désignation. Il est en
outre convenu que les deux missions fonctionnent à titre
d'ambassades à compter d'aujourd'hui.

Les deux gouvernements ont échangé aujourd'hui des télégrammes confirmant l'accréditation des hauts-commissaires en qualité d'ambassadeurs.